

Moins de 4 400 habitants à Friville-Escarbotin, un nombre inédit depuis la fin des années 1960

Avec 4 394 recensés, la Ville revient au même nombre d'habitants qu'en 1968. Écoles, vieillissement, finances : les conséquences sont nombreuses, comme l'a expliqué la maire lors de ses vœux, vendredi 24 janvier 2025.



Comme elle en a désormais pris l'habitude, c'est à l'aube du dernier week-end du mois que Nicole Morel a présenté ses vœux, ce vendredi 24 janvier, dans la salle Édith Piaf. La maire de Friville-Escarbotin a prononcé un discours concis avant de laisser la parole aux présidents des différentes commissions afin qu'ils évoquent le bilan de 2024 et les projets pour 2025.

Ce qui n'a pas empêché son bref propos d'avoir une thématique, qui n'est malheureusement pas une bonne nouvelle pour la plus grande ville du Vimeu : « *La baisse démographique au fil des années dans notre commune* ».

4 394 habitants

Un constat de l'édile confirmé par les conclusions du dernier recensement, concernant l'année 2022, publié par l'INSEE fin 2024. Ce dernier estime la population totale de la cité à 4 394 âmes. Un niveau similaire à celui mesuré... en 1968 ! Pendant les cinq décennies suivantes, le bourg était habité au minimum par 4 500 résidents, avec un pic au début des années 1980 (4 844) et un rebond au début des années 2010 après une première baisse régulière (4 541 en 2010, 4 719 en 2015).

Les effets, d'abord, d'une natalité en berne, comme à l'échelle nationale. Avec un ricochet quasi-immédiat sur les effectifs au sein des écoles communales. Nicole Morel a rappelé « *la fermeture de trois classes en cinq ans [...] Nous comptons aujourd'hui 325 élèves contre 412 en 2021* ». Ce qui a abouti au choix de la municipalité de [fermer la maternelle Charles-Perrault et la primaire Marcel-Pagnol](#), depuis cette année.

34 naissances... et décès

C'est aussi le résultat d'un vieillissement de la population, « *qui compte 30 % d'habitants de plus de 60 ans* », a pointé la maire. Le symbole de ce double phénomène : il y a eu, à Friville-Escarbotin en 2024, autant de naissances que de décès, soit 34. Un étau qui agira aussi sur les finances de la municipalité puisque « *la dotation globale de fonctionnement versée par l'État est basée sur la population* », a rappelé l'édile.

Dans cette situation, la solution pour contrecarrer cette diminution est de construire du logement neuf, tel le récent lotissement de 46 habitations entre la rue Pasteur et le stade Arago par Novalys. Et Friville-Escarbotin possède un atout dans sa manche pour retrouver de sa superbe : ses nombreuses friches qui peuvent lui permettre d'étendre son parc sans solliciter de nouvelles surfaces, ce qui sera interdit à terme par la loi Zéro artificialisation nette (ZAN).

235 logements vacants

Le programme de revitalisation Petites villes de demain envisage ainsi des logements sur cinq des huit sites recensés. Mais ces hypothétiques opérations immobilières ne pourront se faire qu'à moyen et long terme. L'enjeu dans l'immédiat est que de nouveaux résidents investissent les nombreux logements vacants, plus de 235 en 2021 selon l'INSEE (12,4 % du parc d'après Petites villes de Demain).

Rue Leclerc, éclairage, ALSH : des travaux en 2025

En l'absence de Jean-Paul Machat, adjoint aux travaux, pour raisons de santé, c'est Thierry Morel, conseiller municipal délégué sur ce sujet, qui a listé pour le public présent les chantiers qui doivent être menés en 2025.

D'abord, à partir d'avril 2025, la rue du Général-Leclerc connaîtra la troisième et ultime phase de sa réhabilitation, entre les carrefours avec les rues Lagrange et Barbusse, avec effacement des réseaux et remplacement des canalisations.

Au premier semestre, la municipalité va également poursuivre son remplacement des candélabres en boule, entamé depuis 2020, de l'éclairage de la ZAC. La rue Frédéric-Chopin et le Clos Jacques-Brel sont concernés par cette avant-dernière partie.

En septembre, il est prévu de démarrer la rénovation complète du bâtiment AEI Plast, à proximité du centre périscolaire, en salle d'activités ludiques et sportives pour les pensionnaires de l'ALSH.